

MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DE LA DENTELLE

Alençon

CUA Communauté
Urbaine
d'Alençon
www.cu-alencon.fr

Soutenu par

 **GOUVERNEMENT**
de la République
française



PRÉSENTATION DU MUSÉE

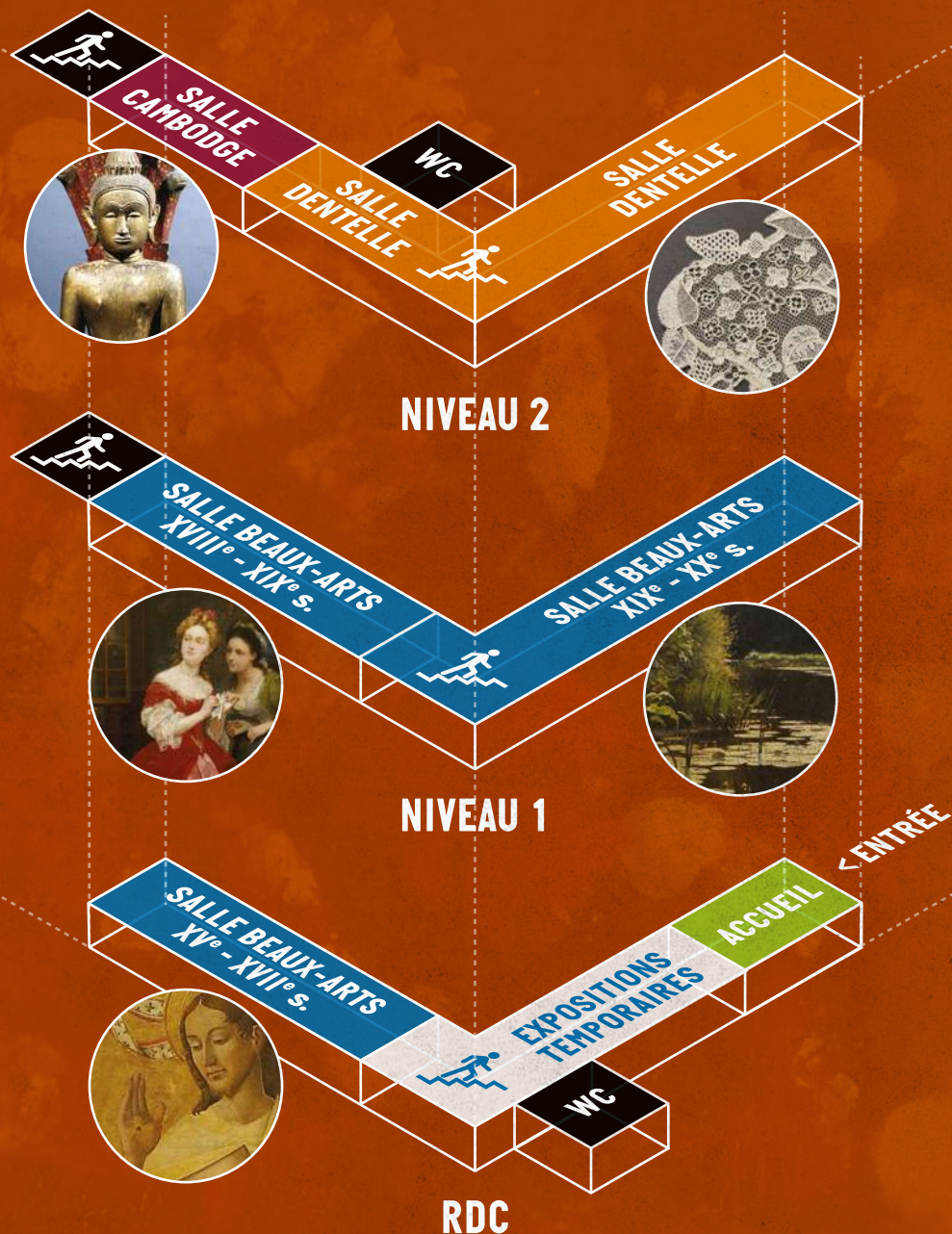
Le musée des Beaux-arts et de la Dentelle, labellisé « Musée de France », est riche de plus de 150 ans d'histoire. Il est en effet héritier d'un premier musée inauguré dans les murs de l'Hôtel de Ville d'Alençon le 15 juillet 1857. Dès sa fondation, l'établissement a vocation à rassembler des collections de nature encyclopédique : tableaux, cabinet d'arts graphiques, archéologie, cabinet d'histoire naturelle, puis ethnologie, militaria et dentelles.

Aujourd'hui, l'ancien collège des Jésuites, datant du XVII^e siècle, sert d'écrin aux quelques 25 000 œuvres que conserve le musée.

Le parcours de visite des collections permanentes se compose de trois départements : les Beaux-arts, la Dentelle et le Cambodge.

Le musée organise des expositions temporaires qui sont l'occasion de présenter des pièces conservées en réserve pour valoriser la richesse et la diversité de ses collections, mais également de faire dialoguer les collections patrimoniales avec la création contemporaine.

L'établissement prête aussi régulièrement ses œuvres pour des expositions organisées dans le monde entier.



LES BEAUX-ARTS

La galerie de peinture s'organise comme un parcours encyclopédique à travers les écoles française, italienne et nordique depuis le XV^e jusqu'au XX^e siècle.

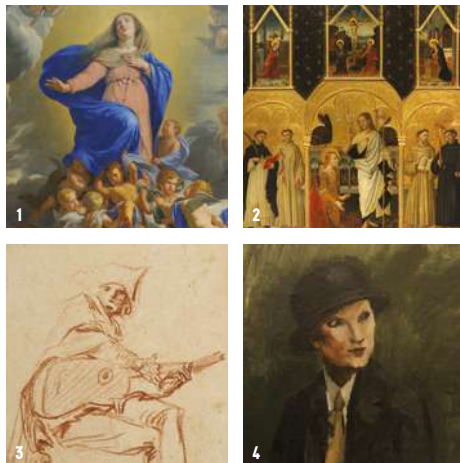
Elle s'ouvre sur de grandes peintures religieuses et d'histoire avec des œuvres majeures de Giovanni Massone, Jean Restout, Philippe de Champaigne, Jean-Baptiste Jouvenet ou encore Jusepe de Ribera, pour continuer avec un panorama de l'art officiel français où le visiteur découvre des œuvres de Charles Landon, Henri Fantin-Latour, Gustave Courbet et Eugène Boudin. La déambulation se termine par la mise en valeur d'artistes ornaï, d'origine ou d'adoption, comme Jacques-Edmond Leman, Jean-Jacques François Monanteuil, Gaston La Touche, Charles Léandre, mais aussi les peintres de l'école de Saint-Céneri.

Le cabinet d'arts graphiques, riche de plus de 1 300 œuvres, couvrant les périodes du XV^e au XX^e siècle, recèle de pièces remarquables. Dons, legs et achats ont permis de réunir ces feuilles, rares et précieuses. Il a, en effet, été constitué, en grande partie, grâce à de généreux donateurs et plus particulièrement au

marquis de Chennevières-Pointel (1820-1899), premier donateur du musée, et à Horace His de La Salle (1795-1878).

Le musée conserve ainsi des œuvres de maîtres tels que Watteau, Coypel, La Fosse, Verdier, mais aussi d'artistes régionaux ou bas-normands comme Léandre, Monanteuil ou contemporains comme le Viennois Hundertwasser.

Quant à la sculpture, elle entre au musée en 1873 avec le don du fonds d'atelier de l'Ornaï Victor Le Harivel-Durocher (1816-1878) comprenant la plupart de ses plâtres originaux.



1 - Philippe de Champaigne, *L'Assomption de la Vierge*, vers 1656. / 2 - Giovanni Mazzone, *Noli me tangere*, 1477.
3 - Antoine Watteau, *Le joueur de guitare*, XVIII^e siècle. / 4 - André Mare, *Portrait d'Amazone*, 1929.



Jacques-Edmond Leman, *Le dépôt amoureux*, XIX^e siècle.

LA DENTELLE

Les salles consacrées à la dentelle retracent les 350 ans d'histoire de la dentelle au point d'Alençon, sacrée « reine des dentelles » lors de la 1^{ère} exposition universelle de Londres en 1851, à travers une présentation de pièces d'exception appartenant au musée, mais aussi à l'association « La Dentelle au point d'Alençon » au Mobilier national et à des collectionneurs privés.

En complément des œuvres exposées, un film documentaire présente la technique très particulière de cette dentelle entièrement réalisée à l'aiguille et de nombreux outils de médiation permettent de découvrir l'art des dentellières d'Alençon.

Le savoir-faire de la **dentelle au point d'Alençon** est inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco depuis le 16 novembre 2010.

Aujourd'hui, au sein de l'Atelier conservatoire national de dentelle et de broderie d'Alençon, rattaché à l'Administration générale du Mobilier national, les dentellières ont à cœur leurs missions de conservation et de transmission de ce savoir-faire unique d'excellence français.



Ci-dessus : *Volant « aux raisins »*, point d'Alençon, Maison Lefébure, deuxième moitié du XIX^e siècle.
Ci-contre : *Voile de mariée*, point d'Alençon, Maison Huignard, fin du XIX^e siècle.



LE CAMBODGE D'ADHÉMARD LECLÈRE

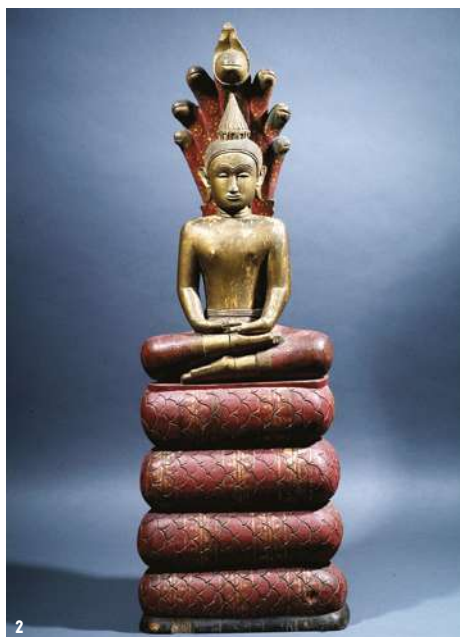
Une collection d'objets d'Asie du Sud-Est a de quoi intriguer en Normandie. On la doit à Adhémard Leclère : cet Alençonnais a travaillé dans l'administration française en Indochine de 1886 à 1911.

Cet ancien ouvrier typographe a méthodiquement étudié la culture des populations autochtones : lois, mœurs, religions, histoire, langues...

Tour à tour archéologue, ethnographe, juriste, historien, il ne cesse de décrire et d'accumuler de précieux témoignages sur ce que fut la vie en Indochine et plus particulièrement au Cambodge pendant l'ère coloniale.

Après son retour à Alençon, il fait don de son importante collection au musée. Celle-ci rassemble pas moins de 500 photographies, des objets culturels bouddhiques et animistes, des spécimens naturalisés, des témoignages archéologiques, ethnographiques ou rituels.

Ce fond figure désormais parmi les collections de référence pour l'étude de la culture khmère.



1 - Figurine du ballet royal de Norodom I^{er}, Cambodge, fin du XIX^e siècle.
2 - Bouddha protégé par le roi des Nāgas, Cambodge, fin du XIX^e siècle.



Masques d'ogre pour le théâtre lokhon, Cambodge, fin du XIX^e siècle.

RENDEZ-VOUS



LES ÉVÈNEMENTS



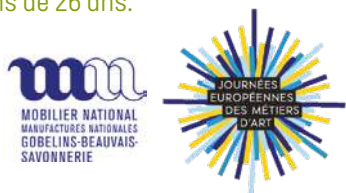
JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Au printemps

Opération coordonnée par l'Institut National des Métiers d'Art et en partenariat avec les Chambres des Métiers et de l'Artisanat.

Une semaine où la dentelle à l'aiguille, et particulièrement le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon, sont à l'honneur, à travers des démonstrations dentellières grâce au partenariat avec le Mobilier national, des visites guidées et autres animations !

Aux heures d'ouverture du musée, sans surcoût au prix d'entrée, gratuit pour les moins de 26 ans.



NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

En mai

Opération coordonnée par le ministère de la Culture.

Profitez de la magie d'une nuit au musée et d'une programmation spécialement conçue pour l'occasion !

À partir de 18h, entrée et animations gratuites pour tous.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

En septembre

Opération coordonnée par le ministère de la Culture.

Le rendez-vous culturel incontournable de la rentrée pour découvrir ou redécouvrir les collections qui font la richesse de la cité des Ducs d'Alençon. Visites libres, visites guidées, ateliers à destination du jeune public et bien d'autres surprises.

De 10h à 18h sans interruption, entrée et animations gratuites pour tous.

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

UN DIMANCHE AU MUSÉE

Chaque premier dimanche du mois, le musée ouvre gratuitement ses portes et propose des visites commentées des collections permanentes et des expositions temporaires. Profitez-en également pour découvrir les collections librement, en famille ou entre amis, avec nos nombreux dispositifs ludiques en salles.

Entrée et animations gratuites pour tous.



ATELIERS « ARTISTES EN HERBE »

Le mercredi pendant les vacances scolaires

Les enfants de 7 à 11 ans s'inspirent des collections et des expositions temporaires pour réaliser des œuvres personnelles comme de vrais artistes en herbe.

À 14h30. Durée : 2h

Tarif : 5 € [comprend la visite du musée et l'atelier]. Sur réservation.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE



RENCONTRES, CONCERTS, SPECTACLES...

Tout au long de l'année, le musée vous propose des événements, en journée ou en nocturne, pour vous faire vivre les collections autrement.

- Retrouvez toute la programmation culturelle et l'actualité du musée sur notre site internet : <https://museedentelle.cu-alencon.fr>
- et sur notre page Facebook
- N'hésitez pas à vous renseigner et à réserver au 02 33 32 40 07.

VISITER LE MUSÉE

GROUPES

VISITES GUIDÉES

Faites votre choix parmi les trois thématiques muséales :

Partez à la découverte d'un savoir-faire unique, le point d'Alençon. Découvrez son évolution et l'histoire de la dentelle du XVII^e siècle au XXI^e siècle.

Plongez au cœur de la collection Beaux-arts, du XV^e au XX^e siècle.

Évadez-vous au Cambodge avec la prestigieuse collection Adhémar Leclère.

Les expositions temporaires peuvent également être intégrées sur simple demande à la visite guidée.

Réservations

En visite libre ou en visite guidée, pensez à réserver votre créneau auprès du musée au 02 33 32 40 07 ou à l'adresse : musee@cu-alencon.fr.

En cas d'annulation ou de retard, merci de prévenir le musée dans les plus brefs délais.

Tarifs

VISITE GUIDÉE

- **Plein tarif :** 6 € par personne.
- **Tarif réduit :** 5 € par personne (groupes de la Communauté Urbaine d'Alençon, étudiants, seniors [+ de 60 ans], personnes en situation de handicap).
- **La gratuité** est accordée aux mêmes conditions que pour les entrées en individuel.
À noter : une gratuité est accordée toutes les 15 personnes payantes.

VISITE LIBRE

- **Tarif unique :** 3 € par personne (groupe constitué de 10 personnes minimum).
- **La gratuité** est accordée aux mêmes conditions que pour les entrées en individuel.

Plusieurs possibilités de paiement s'offrent à vous : espèces, chèques et cartes bancaires.

Le paiement peut s'effectuer le jour de la visite ou en différé : dans ce cas, il suffit d'apporter le jour de la visite un bon de commande/bon d'échange. Un titre de recettes sera envoyé ultérieurement par le Trésor public. Un numéro SIRET sera nécessaire pour facturer la visite.

INDIVIDUELS

TARIFS

Plein tarif : 4 € - Adultes (26-60 ans)

Tarif réduit : 3 € : Étudiants, seniors (+ de 60 ans), personne à mobilité réduite, résidents de la Communauté Urbaine d'Alençon, adhérents aux ateliers du Centre d'Art d'Alençon, adhérents de l'Amicale du Personnel de la Communauté Urbaine d'Alençon, famille nombreuse, carte CEZAM, détenteur d'un billet Musée "La Maison des dentelles à Argentan", détenteur de la carte d'adhérent "Trip Normand".

Gratuit : Moins de 26 ans, adhérents des Amis des musées, accompagnateur de personne en situation de handicap, enseignant sur présentation d'un justificatif, bénéficiaires de minimas sociaux (demandeurs d'emploi, RSA...), carte presse, Pass Accueil Normandie, détenteur Muséopass, membre de l'ICOM.

Le musée est gratuit pour tous le premier dimanche de chaque mois.



LES DÉMONSTRATIONS DE DENTELLIÈRES

Les dentellières de l'Atelier conservatoire national de dentelle et de broderie d'Alençon rattaché à l'administration générale du Mobilier national vous font découvrir leur savoir-faire d'excellence lors de démonstrations organisées au musée.

Pour les individuels : elles sont présentes trois après-midi par semaine pendant l'été.

Pour les groupes : des rencontres peuvent être organisées et ajoutées à votre visite, sous réserve de la disponibilité des dentellières. N'hésitez pas à en faire la demande au moment de votre réservation

Sans surcoût au tarif d'entrée.
Durée 30 min. Renseignements et réservation au 02 33 32 40 07.



LES FAMILLES SONT LES BIENVENUES AU MUSÉE !



Le musée des Beaux-arts et de la Dentelle a signé la charte Mom'Art en 2016. Il est engagé dans une démarche active de qualité envers les jeunes visiteurs et leurs familles.

Profitez des nouveaux outils ludiques de médiation développés par le musée pour [re]découvrir les collections autrement ! Un sac MuséoJeux est à votre disposition à l'accueil sur simple demande. D'autres surprises vous attendent dans les salles.



ACCESSIBILITÉ



À l'extérieur, le musée est accessible par des rampes d'accès. Les étages sont accessibles grâce à un ascenseur.



L'accueil du musée dispose d'une boucle auditive, disponible sur simple demande.



Les chiens ne sont pas autorisés dans le musée, exception faite des chiens d'assistance qui, eux, sont les bienvenus !

L'AUTRE REGARD



À l'occasion d'événements nationaux, le musée propose des visites guidées accessibles aux personnes sourdes et malentendantes avec l'intervention d'interprètes en Langue des Signes Française.

À noter : ces visites sont ouvertes à tous, personnes sourdes, malentendantes et visiteurs individuels.

SCOLAIRES

Dans le but de participer activement à l'accès à la culture pour tous et dès le plus jeune âge, toute l'offre de médiation à destination des établissements scolaires est gratuite ! Une opportunité de faire découvrir à vos élèves tous les trésors du musée et la richesse de ses collections.

Le service des publics et le service éducatif du musée s'appuient sur la diversité des œuvres présentées en salles pour vous proposer un catalogue varié de thématiques de visite, et des outils de médiation adaptés à tous les niveaux. De la maternelle à l'enseignement supérieur, tout est mis en œuvre pour que chacun puisse découvrir les collections et les expositions temporaires dans des conditions optimales.

N'hésitez pas à nous contacter : nos deux services se tiennent à votre disposition pour mettre en place avec vous un projet spécifique, disciplinaire ou pluridisciplinaire, sur une seule séance ou en développant un partenariat.

• **Service des publics :** Bénédicte Marin, responsable du service

musee@cu-alencon.fr - 02 33 32 41 23

Pour connaître toute notre offre pédagogique, téléchargez notre livret d'activités sur notre site internet : <https://museedentelle.cu-alencon.fr>.

Que ce soit pour une visite libre, une visite guidée ou une visite atelier, la réservation reste obligatoire pour les classes, et est conseillée trois semaines avant votre venue auprès du service des publics.

Le Musée mobile



Pour faire découvrir la dentelle au point d'Alençon, le lycée professionnel Marcel Mézen d'Alençon et le musée des Beaux-arts et de la Dentelle ont conçu **un outil de médiation inédit**, installé dans un semi-remorque. Véritable malle pédagogique, il est destiné à être emprunté par les établissements scolaires de la région Normandie.

Réservez le Musée mobile de la dentelle au point d'Alençon pour votre classe ou votre établissement en envoyant un mail à museemezen@gmail.com.

POUR ALLER PLUS LOIN

UNE LIBRAIRIE ET UNE BOUTIQUE POUR VOUS FAIRE PLAISIR

La boutique du musée vous propose une sélection d'objets et d'ouvrages : beaux livres, catalogues d'exposition, éditions jeunesse, cartes postales, produits dérivés autour de la dentelle...

La boutique est également le point de vente exclusif des productions de l'Atelier conservatoire national de dentelle et de broderie d'Alençon rattaché à l'Administration générale du Mobilier national.

Succombez aux superbes créations des dentellières !



**La marque
« Dentelle d'Alençon »**

La Ville d'Alençon encourage le développement de produits dérivés mettant à l'honneur son patrimoine dentellier d'exception par l'attribution d'un label de qualité. Découvrez les produits labellisés « Dentelle d'Alençon » à la boutique du musée !

LES AMIS DU MUSÉE



L'association des Amis des Musées, Bibliothèques et Archives d'Alençon et de sa région, affiliée à la fédération française des sociétés des amis des musées, est présente au musée le premier dimanche de chaque mois.

Contact : AMBAA

Président : Yves Le Noach

Archives départementales de l'Orne
8 avenue de Basingstoke - 61000 Alençon
amisdesmusees.61.alencon@orange.fr

LA DENTELLE AU POINT D'ALENÇON



Cette association qui a soufflé ses 50 bougies en 2015 a pour mission de contribuer à la conservation, à la valorisation, au rayonnement et à la renommée de la dentelle au point d'Alençon à travers le monde. Elle possède de très riches collections de dentelle en dépôt au musée des Beaux-arts et de la Dentelle.

Contact : ADPA

Présidente : Marie-Noële Charuel

MVA - 25, rue Demées - 61000 Alençon
associationdentellealencon@gmail.com

VISITE VIRTUELLE

Après la réalisation d'une captation numérique du musée, la visite virtuelle, qui propose **une déambulation dans les trois départements du parcours permanent des collections**, est désormais accessible sur le site Internet du musée des Beaux-arts et de la Dentelle et également sur l'application EXPLOR VISIT.

Véritablement téléporté dans le musée, vous pourrez [re]-découvrir les œuvres majeures ou exceptionnelles du musée grâce à la présence de points d'intérêt informatifs, cliquables pendant le parcours. Une excellente manière de préparer ou de prolonger sa visite.



COLLECTIONS EN LIGNE

Le musée est membre du Réseau des musées de Normandie. Tous ses acteurs sont engagés dans une coopération culturelle et dans d'importants programmes de mutualisation pour faciliter le partage et la diffusion des données relatives aux collections. Ainsi, plus de 6 300 objets du musée des Beaux-arts et de la Dentelle sont diffusés en ligne sur le site internet des collections du Réseau des musées de Normandie.



TOUS MÉCÈNES !

Les entreprises et les particuliers peuvent participer à la vie du musée des Beaux-arts et de la Dentelle de la Communauté Urbaine d'Alençon en apportant leur soutien matériel, technique ou financier pour l'enrichissement, la sauvegarde et la valorisation des collections. Engagez-vous pour votre patrimoine et rejoignez-nous !

Grâce à la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, les dons offrent d'importants avantages fiscaux aux donateurs.

UN CADRE FISCAL TRÈS INCITATIF

Vous êtes un particulier

Quel que soit le montant de votre don, **66 % de la somme viennent en réduction de votre impôt sur le revenu** [dans la limite de 20 % du revenu imposable ; cette réduction fiscale concerne les foyers fiscaux français].

Vous êtes une entreprise

Votre entreprise pourra bénéficier d'une **réduction fiscale de 60 % du montant du don sur l'impôt des sociétés** (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT).

UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU MUSÉE

Chaque don compte, quel que soit le montant. C'est l'ensemble des dons, même modestes, qui permettra au musée de poursuivre ses projets. Vous recevrez le reçu fiscal avant votre prochaine déclaration d'impôts.

En remerciement de votre soutien, nous serons heureux de vous inviter à découvrir les collections du musée et à participer aux inaugurations des expositions temporaires.

CONTACT

Johanna Mauboussin

Conservateur du patrimoine,
Directrice du musée des Beaux-arts
et de la Dentelle

musee@cu-alencon.fr - 02 33 32 40 07

En 2018, la mobilisation de plus de 85 acteurs publics et privés a permis l'acquisition par le musée d'un exceptionnel voile de mariée en dentelle au point d'Alençon, trésor de l'art dentellier normand du dernier quart du XIX^e siècle, lors d'une vente aux enchères.

La Communauté Urbaine d'Alençon remercie chaleureusement l'ensemble des mécènes.

La Ville d'Alençon, le Conseil départemental de l'Orne, le Conseil régional de Normandie, la Direction régionale des Affaires Culturelles de Normandie, l'association « La Dentelle au point d'Alençon », l'association « Amis des musées, bibliothèques, archives d'Alençon et sa région », la Fondation du Patrimoine, le Club des mécènes du patrimoine de l'Orne, Dalkia, les donateurs de la souscription publique abritée par la Fondation du Patrimoine.



Voile de mariée, dentelle au point d'Alençon, Maison Huignard, fin du XIX^e siècle.




MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DE LA DENTELLE

Cour carrée de la Dentelle
61000 Alençon

Tél : 02 33 32 40 07
musee@cu-alencon.fr

<https://museedentelle.cu-alencon.fr/>

 museedentellealencon

De septembre à juin :
du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
du samedi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Fermeture hebdomadaire le lundi

Juillet et août :
du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
du samedi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre
Gratuit pour tous le premier dimanche de chaque mois

CUA Communauté
Urbaine
d'Alençon

www.cu-alencon.fr

Soutenu par


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

